

La phrase

LA phrase est une suite de mots construite selon un ordre grammatical correct et qui permet la transmission d'une information. Elle est l'unité de communication d'une langue. Elle exprime un jugement, une pensée sur un être, sur une chose. Cette information ne peut être transmise que si la phrase a un sens ; la suite des mots est ordonnée selon des règles précises. Pour être acceptable, toute phrase doit être grammaticale et sémantique !

En langue écrite, la phrase commence par une majuscule et se termine par un point, un point d'exclamation, un point d'interrogation ou trois points de suspension. Elle peut parfois ne comporter qu'un seul mot ou même encore être constituée de plusieurs phrases simples coordonnées ou juxtaposées. *La vie est belle.*

La phrase est une unité présentant un sens complet, obéissant à des règles de construction et qui peut être décomposée en un certain nombre de constituants : *La vie* (sujet)/*est* (verbe)/*belle* (attribut).

La phrase verbale est celle construite autour d'un verbe. "*Julie mange une pomme*". Construite autour d'un autre mot, elle s'appelle phrase nominale. "*Rentrée des classes, le 1er septembre*".

On dénombre quatre types de phrase :

Phrase déclarative : *Pierre mange du chocolat.*

Phrase interrogative : *Pierre mange-t-il le chocolat ?*

Phrase exclamative : *Quel bon chocolat !*

Phrase impérative : *Mange ton chocolat !*

Et deux formes :

Forme affirmative : *Pierre mange du chocolat.*

Forme négative : *Pierre ne mange pas de chocolat.*

Elle peut être active : *Pierre mange du chocolat.*

ou passive : *Le chocolat est mangé par Pierre.*

LES CONSTITUANTS DE LA PHRASE :

Au choix de celui qui parle, la phrase est constituée de trois constituants obligatoires ; trois autres sont facultatifs.

Les constituants obligatoires (dont l'un est obligatoirement présent et qui ne peuvent fonctionner ensemble)

a) l'énonciatif ou déclaratif ; constituant par excellence de la P de base. *Pierre mange une pomme.*

b) l'interrogatif :

* qui porte sur toute la phrase

- la réponse est alors soit oui, soit non

- "Est-ce que" + P ? *Est-ce que Pierre mange une pomme ?*

- l'inversion (attention au trait d'union entre le verbe et le sujet pronom ainsi que le T

intervocalique en cas d'hiatus (deux syllabes différentes qui se succèdent)) *Prends-tu une pomme ? Mange-t-il une pomme ?*

- la reprise pronominale *Pierre mange-t-il une pomme ?*

- l'intonation montante dans la version orale. *Pierre mange une pomme ?*

* qui porte sur une partie de la phrase et accompagné d'un marqueur interrogatif :

- pronoms interrogatifs : qui, à qui, de qui, pour qui ? *Qui mange une pomme ?*

- adverbes interrogatifs : combien, quand, pourquoi ? *Pourquoi Pierre mange-t-il une pomme ?*

c) l'impératif :

- emploi du mode impératif sans sujet exprimé

- intonation particulière. *Regardons ce journal inconnu.*

Les constituants facultatifs (qui peuvent fonctionner ensemble et toujours avec l'un des constituants obligatoires)

a) le négatif : cette information nie une affirmation.

* la négation porte sur le verbe : *Pierre ne mange jamais de pomme.*

* la négation porte sur le sujet ou le complément : *Personne ne mange de pomme*

b) le passif

* à l'actif : *Pierre mange une pomme.*

* au passif : *Une pomme est mangée par Pierre.*

c) l'emphatique : mise en évidence d'un ou plusieurs mots de la phrase

* emploi de la simple exclamation : *Je viens !*

* déplacement d'un complément : *Aujourd'hui, Pierre mange une pomme.*

* déplacement avec reprise pronominale : *Cette pomme, il la mange avec cœur.*

* emploi de marqueurs

La phrase de base.

La phrase simple ne contient qu'un seul verbe conjugué. Elle est déclarative, énonciative, affirmative, neutre et active. Les autres propositions seront appelées des P. dérivées ou non verbales.

Structures de la phrase de base :

P.->GNS		+Ø	
P.->GNS	+V.	+GN	
P.->GNS	+V.	+GNP	
P.->GNS	+V.	+GN	
P.->GNS	+V.	+Gadj - GN - GNP - Gadv	+GNP
P.->IL	+V. copule	+Compl. du V. impersonnel - Ø	
P.->Présentatif	+V. impersonnel	+Compl. du présentatif - Ø	

Un CP peut toujours être joint à la P. de base.

LA PHRASE IMPERSONNELLE

Elle se construit en employant des verbes impersonnels qui ne possèdent que l'infinitif et la 3ème personne du singulier ; soit en construisant impersonnellement des verbes personnels.

IL donne la personne du verbe et ne peut jamais être remplacé car il n'est pas un pronom.

- Les verbes impersonnels expriment généralement des phénomènes naturels.
- Faire + adj. est une tournure impersonnelle qui caractérise une atmosphère.
- Certains verbes impersonnels employés au figuré peuvent se conjuguer à d'autres personnes.
- Les phrases résultant de la construction impersonnelle de verbes personnels sont des phrases dérivées - elles ne répondent pas aux constructions de la P. de base.

LA PHRASE PRÉSENTATIVE

Elle est introduite par : Voici, Voilà, Il y a, C'est...

Le complément du présentatif est un groupe nominal.

La phrase simple

Le modèle de base de la phrase est la phrase déclarative minimale, comportant un groupe nominal sujet et un groupe verbal constitué d'un verbe simple (*La nuit tombe*) ou comportant un ou plusieurs groupes nominaux en fonction de complément (*Les enfants ont ouvert leurs cadeaux ce matin?*; *Paul est avocat depuis deux ans déjà*). Mais un nombre important de phrases possibles ne correspondent pas à ce modèle, soit parce qu'elles sont segmentées (*C'est du joli, cette histoire*), soit parce qu'elles n'ont pas de verbe (*Vivement le printemps?!*), auquel cas elles peuvent se limiter à une interjection (*Tiens?!*).

Par rapport au modèle de la phrase simple, on distingue des phrases complexes, composées d'au moins deux propositions. Il existe plusieurs types de phrases complexes.

La phrase complexe

Une phrase complexe peut être constituée d'au moins deux propositions conjointes par un signe de ponctuation ne servant pas à la délimitation entre phrases. On dira alors que ces propositions sont juxtaposées (*Il fait beau, les enfants vont pouvoir aller jouer dans le jardin*). On parle de propositions coordonnées quand la phrase complexe est constituée d'au moins deux propositions reliées par une conjonction de coordination du type *et, ou, ni, mais*, etc. (*Il avait plu et les feuilles des arbres brillaient*). Par ailleurs, le rapport entre des propositions juxtaposées pourrait dans bon nombre de cas être exprimé par une conjonction de coordination (*Il fait beau et les enfants vont pouvoir aller jouer dans le jardin*).

La relation de subordination implique la présence d'une proposition dite principale, dont dépendent une ou plusieurs propositions subordonnées et d'un terme introducteur, qui peut être une conjonction de subordination, du type *que, quand, lorsque, comme, si*, etc. (*Quand vous aurez un instant, pensez à les rappeler*) ou un pronom relatif, c'est-à-dire un pronom du type *qui, que, quoi, dont, où*, etc. (*Pensez à rappeler la personne qui vous a demandé ce matin*).

Par ailleurs, quel que soit le nombre des propositions qui les constituent, la plupart des phrases complexes peuvent être ramenées au modèle de base de la phrase simple. Dans *La*

maison qu'on venait de repeindre en blanc surplombait la mer, la proposition relative *qu'on venait de repeindre en blanc* joue syntaxiquement un rôle comparable à celui que jouerait l'adjectif *blanc* dans la phrase *La maison blanche surplombait la mer*. (Voir Proposition).

La phrase n'est pas un constituant syntaxique d'un ensemble plus vaste, même si sa signification peut être liée à celle des phrases qui lui servent de contexte. Dans une phrase comme *Je préfère celui-là*, la signification du démonstratif *celui-là* dépend de son contexte, c'est-à-dire à la fois des phrases qui précèdent et de la situation. Par ailleurs, les phrases portent nécessairement la trace de l'attitude du locuteur face à ce qu'il dit. Il peut simplement déclarer quelque chose et on dira alors que la modalité de la phrase, c'est-à-dire le mode de présentation de son contenu, est déclarative. Il peut interroger sur le contenu de ce qu'il dit et la modalité de la phrase sera dite interrogative. On distingue quatre modalités (déclarative, interrogative, exclamative et impérative). Toutes les modalités peuvent être combinées avec la négation. Les phrases qui expriment un ordre sont des phrases dont la modalité est impérative, et celles qui expriment une interdiction sont par conséquent à la fois impératives et négatives (*Ne venez pas*). Par ailleurs, la modalité impérative peut être exprimée par des phrases dont le verbe n'est pas à l'impératif (*Je t'interdis de continuer*)